

TRA-C industrie : quand une entreprise locale mise sur la jeunesse de la région

Emploi. Militant convaincu de la formation en alternance, Bruno Voland, PDG de TRA-C industrie, a depuis toujours ses portes grandes ouvertes aux apprentis. Pour lui, c'est autant un bénéfice pour l'entreprise qui forme de potentiels salariés qu'un engagement social en offrant la possibilité aux alternants de trouver un contrat.

« **C**eux qui n'ont pas compris qu'il fallait investir dans l'humain n'ont rien compris », tranche Bruno Voland. Il est le PDG de TRA-C industrie, groupe qu'il a créé en 2001 et basé zone d'activités des Olmes. Il est aussi devenu récemment président du club des entrepreneurs du territoire, Tararevolution et le développement de l'apprentissage est un de ses chevaux de bataille. « Je ne comprends pas les chefs d'entreprise de PME qui se plaignent de ne pas trouver de gens à embaucher. Ils prennent du temps pour visiter des salons et y trouver de nouvelles machines. Mais il faut aussi penser à trouver des gens à mettre en face. Et, pour cela, on doit accepter de prendre aussi du temps pour aller à la rencontre des écoles formatrices, des missions locales... », ajoute-t-il.

« Des gens formés à nos méthodes »

Son idée est d'être acteur des filières pour aider à susciter des vocations, à former de nouveaux travailleurs. Il est un militant de la première heure. Lui-même ancien compagnon du devoir en chaudronnerie, il connaît

les bénéfices de l'apprentissage pour les jeunes, comme pour les entreprises : « Cela permet d'avoir des gens formés à nos méthodes de travail. C'est un rôle social aussi en donnant la possibilité aux jeunes de trouver une entreprise pour faire leur formation en alternance. Lorsqu'on devient compagnon, on profite du savoir que les autres veulent bien nous transmettre, on se doit en retour de faire de même. » Et Bruno Voland n'a pas hésité à ouvrir tous les métiers et les types de qualification de son entreprise à l'apprentissage, que ce soit dans les bureaux ou les ateliers, de la sortie du collège à l'école d'ingénieur en passant par des thésards et des reconversions. Ainsi, aujourd'hui, le taux d'embauche des apprentis chez TRA-C industrie est de l'ordre de 80 % environ. La moyenne d'âge des 80 employés est en adéquation avec cette politique : elle est de 34 ans.

« Il y a un bon vivier de jeunes dans la région »

Et pour lui, l'investissement des entreprises dans de potentiels salariés, surtout dans les secteurs qui peinent à recruter, doit commencer en acceptant les stages découverte.

« Ici, on nous donne vraiment notre chance en nous confiant des choses à faire »

Romain Senetaire, 20 ans, BTS conception et réalisation en chaudronnerie industrielle. Il est originaire de Dareizé.

« L'univers de la chaudronnerie m'a toujours attiré. Il y a un savoir-faire, une technicité. On travaille le métal pour réaliser de belles pièces. Tout m'intéresse, de l'étude à la conception. Je voulais m'orienter dès la classe de 3^e mais mes professeurs m'ont poussé à continuer dans une filière générale. Avec mon Bac en poche, j'ai voulu intégrer un BTS conception et réalisation en chaudronnerie industrielle. Venir de la filière générale n'était pas un avantage face à d'autres candidats au savoir technique plus important. Je connaissais Tra-C industrie par un ingénieur qui y travaille et qui avait fait le même BTS que moi. J'ai envoyé mon CV, j'ai été reçu tout de suite par le chef d'atelier. Avoir trouvé une entreprise sans aucun doute été un avantage dans l'acceptation de mon dossier pour le BTS. Il y a pas mal de jeunes qui n'arrivent pas à entrer dans les formations faute de trouver un contrat. Ici, chaque apprenti a un tuteur qui l'encadre et si on a une question, on est jamais seul. Et on nous donne vraiment notre chance en nous confiant des choses à faire. J'ai terminé mon BTS en juillet et je suis maintenant en CDI et je vois des perspectives d'évolution dans cette entreprise. »



Photo Émilie CHARREL

« Aujourd'hui beaucoup de sociétés n'ouvrent leurs portes qu'à partir du moment où les gens ont plus de 18 ans. Comment voulez-vous que l'on suscite des vocations ? », interroge Bruno Voland.

Alors que pour lui, « il y a un bon vivier de jeunes dans la région. Et le territoire est connu pour avoir une main-d'œuvre de très bonne qualité. Si on veut conserver cette mentalité, il faut former la nouvelle génération ». Et pas question de faire un stage photocopieur chez TRA-C industrie.

« L'apprentissage : un devoir pour les pouvoirs publics »

Bruno Peylachon, maire de la ville de Tarare

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont validé l'intégration d'apprentis au sein du service espaces verts. « Je considère que l'apprentissage est, au-delà d'un bon moyen de former des jeunes dans différents corps de métiers, presque un devoir pour les pouvoirs publics. Notre décision, cette année, de recruter un apprenti s'inscrit dans cette démarche », explique le maire. Il ajoute : « Dans le contexte économique actuel, c'est un véritable outil de formation qui va dans le sens d'une relance de l'emploi. »

Un apprentissage qui devient CDI

Bruno Voland, PDG de TRA-C industrie a donné sa chance à Romain Senetaire (à droite sur la photo) en tant qu'apprenti, il est aujourd'hui en CDI. Baptiste Vignon (à gauche) vient de terminer son école d'ingénieur en alternance, et pourrait bien signer un CDI dans l'entreprise qui a contribué à le former.

Chaque apprenti a un tuteur, tous sont accompagnés. Bruno Voland pose le cadre : « En début d'alternance, je dis toujours aux jeunes que s'ils ont une attitude de stagiaire, ils seront considérés comme tel. En revanche, s'ils ont une attitude de salarié, on leur confiera de plus en plus de tâches, de choses à apprendre. »

Le chef d'entreprise ne serait pas contre un coup de pouce de l'État pour aider à financer des apprentis. Une voie de formation qui peine à être valorisée aux yeux des parents et des jeunes et qui, parfois, peine aussi à rentrer dans les entreprises mais qui, pourtant, offre des perspectives d'emploi très concrètes. ■

Émilie Charrel

« L'alternance permet d'avoir une expérience dans le monde du travail »

Baptiste Vignon, 23 ans, diplômé de l'école d'ingénieur Ecam (École catholique des arts et métiers de Lyon). Il est originaire de Ronno.

« J'ai souhaité faire mon école d'ingénieur en alternance pour avoir une expérience dans le monde du travail. Il y avait cette possibilité et j'ai choisi l'Ecam car ils ont une grosse expérience en la matière. L'école avait organisé un salon, c'est comme cela que j'ai découvert Tra-C industrie, ils étaient présents. C'était rigolo de découvrir qu'une entreprise toute proche de chez moi travaillait dans le secteur d'activité qui m'intéressait. En plus, je voulais commencer dans une entreprise à taille humaine plutôt qu'un grand groupe pour avoir une vision globale, de la conception à la réalisation.

Dans ma formation, je devais faire deux mois de stage à l'étranger. Tra-C industrie m'a donné la possibilité d'accompagner une mission en Suisse pendant un mois et de trouver une autre entreprise française, clermontoise, pour qui je suis allé en renfort en Slovaquie un mois de plus. Là, nous sommes en train de discuter d'une embauche en CDI au sein de Tra-C et Bruno Voland m'avait parlé de la possibilité de faire un VIE (Volontariat International en Entreprise) à l'étranger de quelques mois jusqu'à trois ans maximum. Ça me tenterait bien, notamment pour travailler mon anglais, avant de revenir ici, l'expérience internationale en plus. »